



AUTORISATION D'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS PRESCRITS ET DE PRODUITS NATURELS

Tel que prescrit au RSGEE

118. « Le prestataire de services de garde éducatifs doit s'assurer qu'aucun médicament destiné à un enfant qu'il reçoit n'est conservé ni administré que si son administration est autorisée par écrit par le parent et par un professionnel de la santé habilité par la loi à le prescrire. Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le médicament font foi de l'autorisation de ce professionnel. Un prestataire de services de garde éducatifs ne peut conserver un médicament destiné aux enfants qu'il reçoit s'il est expiré. Si celui-ci est fourni par le parent, il doit le lui remettre »

119. « L'autorisation écrite du parent doit contenir le nom de l'enfant, le nom du médicament à administrer, les instructions relatives à son administration, la durée de l'autorisation et la signature du parent »

À L'USAGE DU PARENT

IDENTIFICATION

Nom et prénom de l'enfant : _____

Nom du médecin traitant : _____

RENSEIGNEMENTS

Renseignements inscrits par le professionnel de la santé sur l'étiquette du contenant du médicament prescrit et du produit naturel :

Nom du médicament ou du produit naturel à administrer : _____

Posologie : Quantité prescrite : _____

Heure (s) ou intervalles entre les doses : _____

Moment idéal de l'administration : _____ (à jeun, au repas, 2 heures après les repas)

Voie d'administration : _____

Mode de conservation (selon les indications du pharmacien) : _____

Durée du traitement au service de garde : _____ date : du _____ au _____

Raisons pour lesquelles le médicament est prescrit : _____

Effets secondaires prévisibles, s'il y a lieu : _____

AUTORISATION

J'autorise la responsable du service de garde éducatif et son assistante et sa remplaçante occasionnelle en leur absence, à administrer à mon enfant _____ le médicament prescrit et le produit naturel par le professionnel de la santé selon les renseignements fournis au formulaire.

Signature du titulaire de l'autorité parentale

Date

CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION D'UN MÉDICAMENT PRESCRIT ET PRODUIT NATUREL